

SOCIÉTÉ
D'HABITATION
DU QUÉBEC

UN LOGIS
BIEN PENSÉ
J'Y VIS, J'Y RESTE!



GUIDE DE RÉNOVATION
POUR RENDRE UN LOGIS
ACCESSIBLE ET ADAPTABLE

Cette publication ne prétend aucunement couvrir tous les aspects de la rénovation résidentielle, ni passer en revue la législation applicable. Pour répondre adéquatement à vos besoins ou pour vous assurer de respecter les règlements et les normes en vigueur au moment d'entreprendre les travaux, nous vous suggérons de vous adresser, selon le cas, à un architecte, à un spécialiste de la rénovation ou au service d'urbanisme de votre municipalité.

CRÉDITS

COORDINATION DU CONTENU

René Chamberland, architecte

Ont également collaboré à cette publication :

Monique Boileau, conseillère en développement

René Bouchard, architecte

Gisèle Damecour, ergothérapeute

André Jean, ergothérapeute

Germain Lambert, ergothérapeute

Christine Ruel, ergothérapeute

Miville Tremblay, architecte

Pierre Trépanier, architecte

Roch Vanhoutte, architecte

Société Logique

COORDINATION DE L'ÉDITION

Direction des communications

PHOTOGRAPHIE DE LA PAGE COUVERTURE

Xavier Dachez

PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE

La Maison Donalda-Boyer, un immeuble de 76 logements qui favorise l'accessibilité universelle, est située à Dorval.

ILLUSTRATIONS

Paquebot Design

Société d'habitation du Québec

Aile Saint-Amable, 3^e étage

1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau

Québec (Québec) G1R 5E7

Téléphone : 1 800 463-4315 (sans frais partout au Québec)

Télécopieur : 418 643-4560

Courriel : infoshq@shq.gouv.qc.ca

Sur demande, ce document peut être adapté, en tout ou en partie, à certains médias substitués.

2^e édition, 2013

ISBN 978-2-550-67258-6 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-67259-3 (version PDF)

ISBN 2-551-19142-4 (1^{re} édition)

Dépôt légal – Bibliothèques et Archives nationales du Québec, 2013

© Gouvernement du Québec – 2013



100%

La Société d'habitation du Québec souscrit aux principes de développement durable et de sauvegarde de l'environnement.

C'est pourquoi la présente publication est imprimée en quantité très limitée sur du papier Enviro100, 100 % recyclé et de postconsommation.

Pour les mêmes raisons, la mise en page a été optimisée de façon à éliminer les marges perdues, les importantes masses d'encre et les grands espaces vides, à limiter le nombre de couleurs et à réduire les interlignes et les caractères.

**BÂTISSONS
ENSEMBLE
DU MIEUX-
VIVRE**



UN LOGIS BIEN PENSÉ J'Y VIS, J'Y RESTE!

Rendre son logis accessible et adaptable consiste à aménager et à pouvoir modifier les espaces intérieurs et extérieurs de façon à ce que les résidants et tous les visiteurs puissent y accéder, y pénétrer, y circuler et les utiliser aisément.

La brochure *Un logis bien pensé, j'y vis, j'y reste!*, produite par la Société d'habitation du Québec (SHQ), réunit un bon nombre de renseignements utiles, de suggestions et de conseils d'ordre technique. Abondamment documentée et illustrée, cette brochure constitue à la fois un aide-mémoire et un guide pratique pour mieux planifier vos rénovations et vous assurer d'une plus grande qualité de vie. Afin de mieux planifier vos aménagements, l'information est répartie en quatre grandes sections :

SECTION 1	
Accès et aires de circulation et de séjour	4
SECTION 2	
Escalier et rampe d'accès.....	11
SECTION 3	
Salle de bain	16
SECTION 4	
Cuisine, salle de lavage et espaces de rangement	23
DOMOTIQUE	29
BIBLIOGRAPHIE	30



SECTION 1**ACCÈS ET AIRES DE CIRCULATION ET DE SÉJOUR**

Vous projetez d'importants travaux de rénovation? Une attention particulière devrait être accordée à l'aménagement du stationnement, de l'entrée, du vestibule et des corridors. Ces espaces, très utilisés, donnent accès à la maison et à ses différentes pièces, d'où l'importance qu'ils soient sécuritaires et qu'on y circule facilement : espaces dégagés, revêtements de plancher bien fixés et antidérapants, éclairage adéquat.

- ➔ **Les espaces extérieurs**
- ➔ **L'entrée**
- ➔ **Le vestibule**
- ➔ **Les portes**
- ➔ **Les corridors intérieurs**
- ➔ **Les autres aires de circulation**
- ➔ **Les planchers**
- ➔ **Les fenêtres**
- ➔ **L'éclairage**
- ➔ **La qualité de l'air**

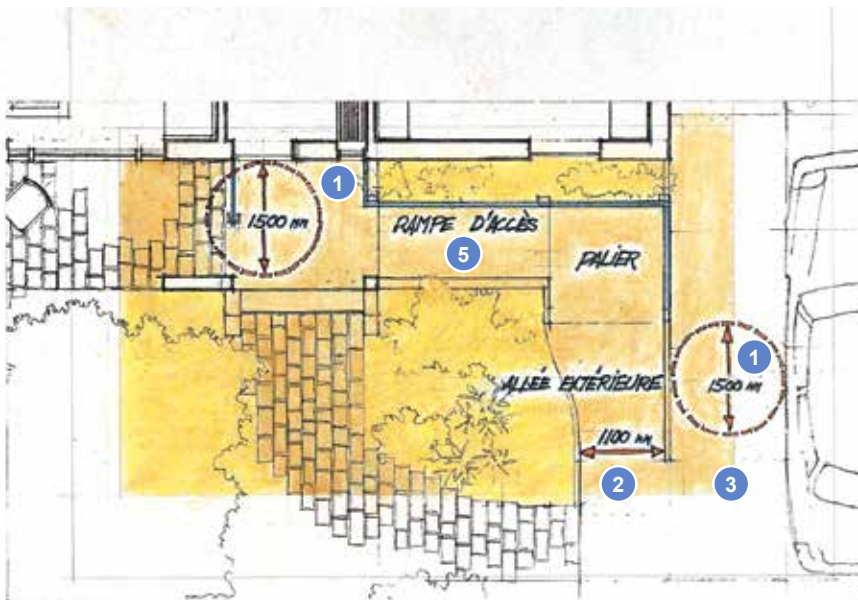
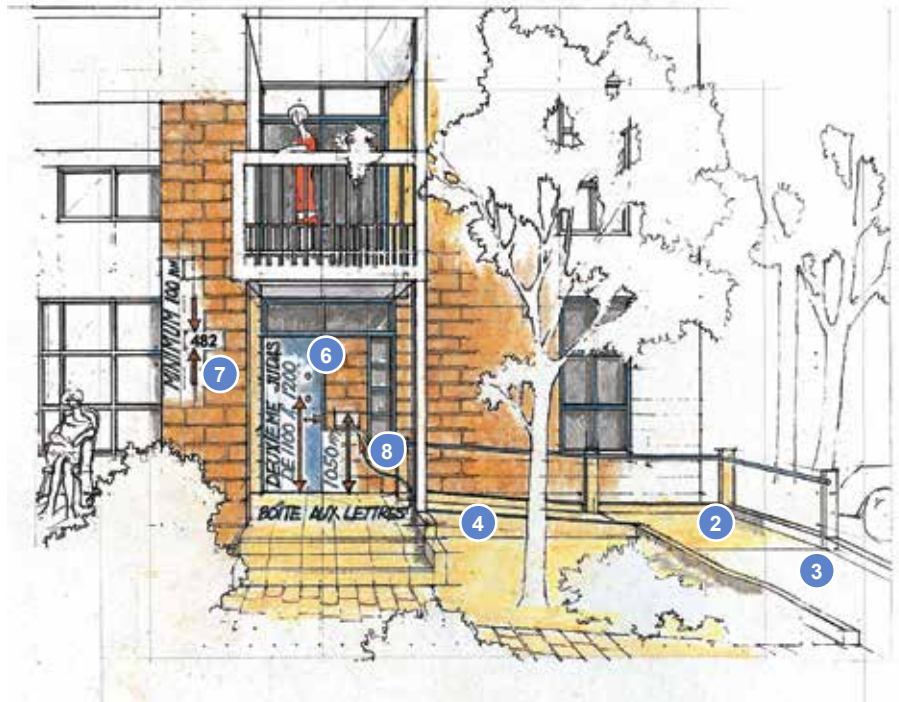




SELON VOS BESOINS,
VOUS POURRIEZ ENVISAGER
POUR LES AMÉNAGEMENTS
SUIVANTS :

Les espaces extérieurs

- 1 une aire de 1 500 mm (60 po) de diamètre le long du véhicule, devant la porte d'entrée et sur le patio pour permettre le pivotement d'un fauteuil roulant
- 2 une largeur libre d'au moins 1 100 mm (44 po) et une pente de 1:20 pour l'allée extérieure
- 3 une surface ferme, régulière et antidérapante

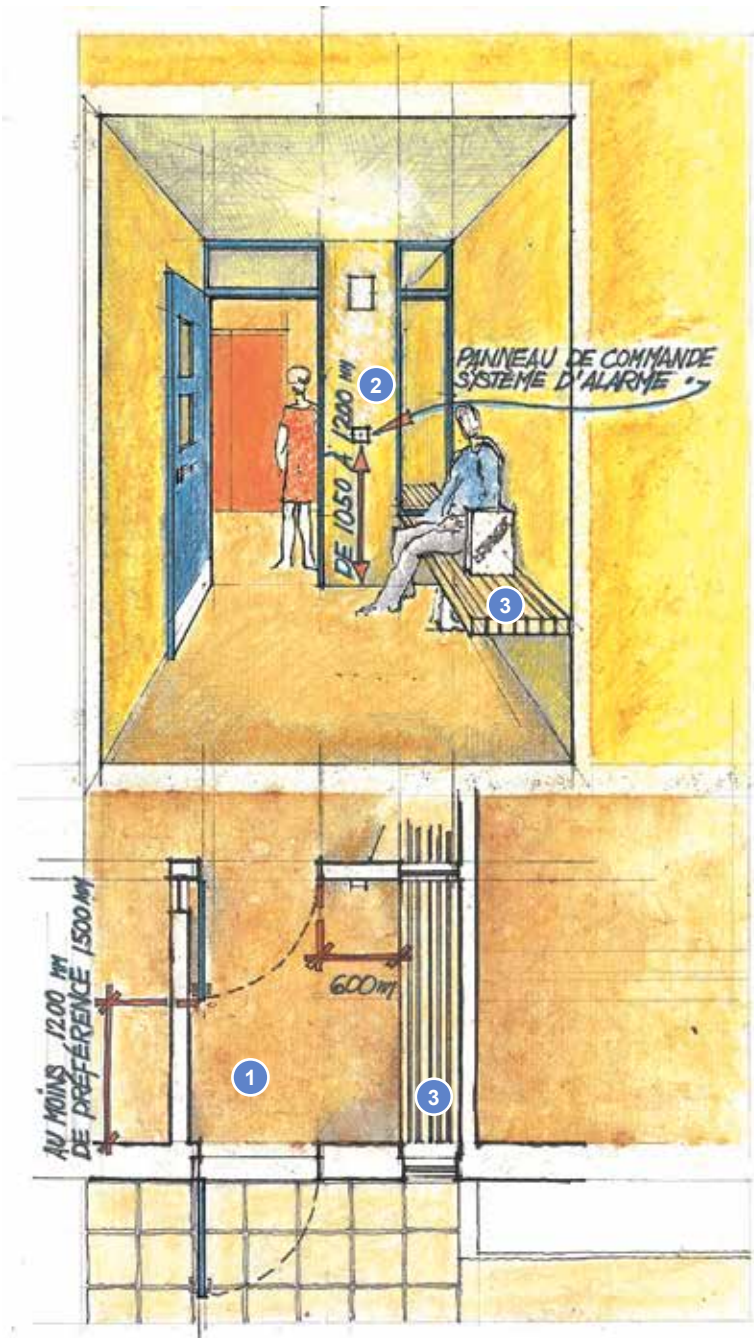


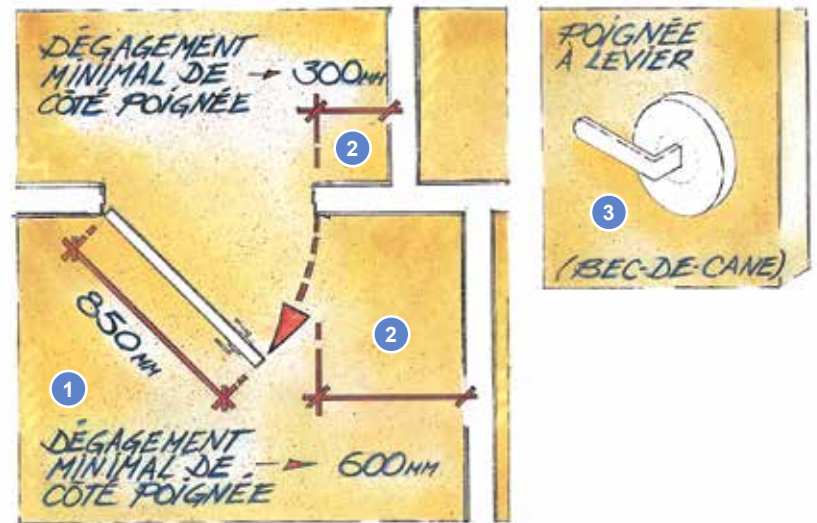
L'entrée

- 4 un accès sans marches
- 5 un aménagement permettant d'installer une rampe d'accès (voir la section 2 – Escalier et rampe d'accès, p. 13) ou une plate-forme élévatrice
- 6 un deuxième judas à la porte d'entrée, d'une hauteur variant entre 1 100 et 1 200 mm (44 et 48 po) du plancher
- 7 un numéro de porte d'au moins 100 mm (4 po) de hauteur, de couleur contrastante
- 8 une boîte aux lettres installée à 1 050 mm (42 po) de hauteur

Le vestibule

- 1 un dégagement entre les portes d'au moins 1 200 mm (48 po) et de préférence de 1 500 mm (60 po) de largeur, en plus de la largeur de la porte qui pivote vers l'intérieur
- 2 un panneau de commande de système d'alarme installé à une hauteur variant entre 1 050 et 1200 mm (42 et 48 po)
- 3 un banc pour déposer les colis ou pour s'asseoir afin d'enlever aisément bottes et couvre-chaussures



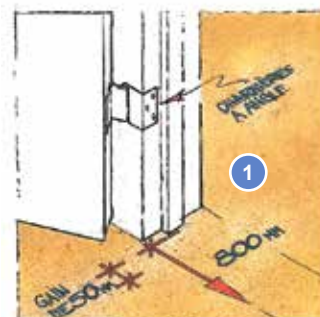
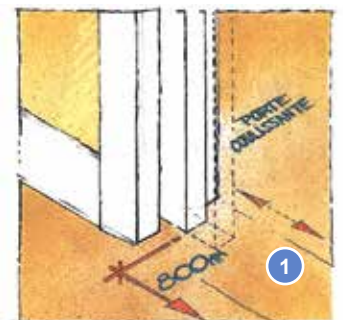


Les portes

- 1 des portes d'une largeur minimale de 850 mm (34 po), ou de 800 mm (32 po) si elles sont munies de charnières à angle, de façon à toujours avoir une ouverture libre de 800 mm (32 po)
- 2 un dégagement de 600 mm (24 po) du côté de la poignée si la porte pivote vers soi, et de au moins 300 mm (12 po) si elle pivote en direction opposée
- 3 des poignées à levier (bec-de-cane) faciles à manœuvrer et exigeant peu de force
- 4 des seuils d'une hauteur maximale de 13 mm (1/2 po) taillés en biseau (pente 1:2)



Envisagez l'installation d'une plaque protectrice au bas des portes.



Les corridors intérieurs

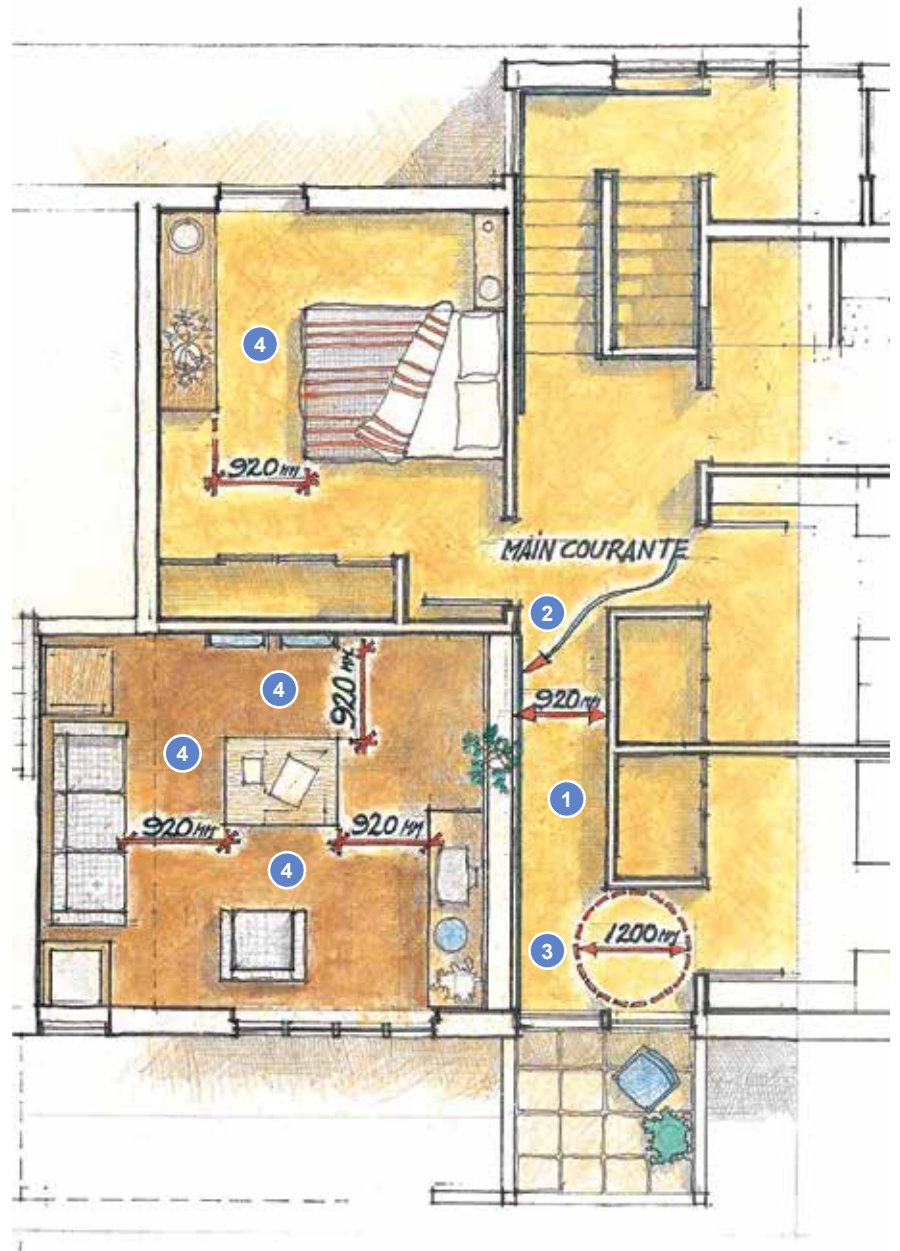
- 1 une largeur libre d'au moins 920 mm (36 po)
- 2 des mains courantes
- 3 un dégagement de 1 200 mm (48 po) de diamètre devant les portes donnant accès aux pièces ou, à défaut, une porte d'au moins 900 mm (36 po) de largeur

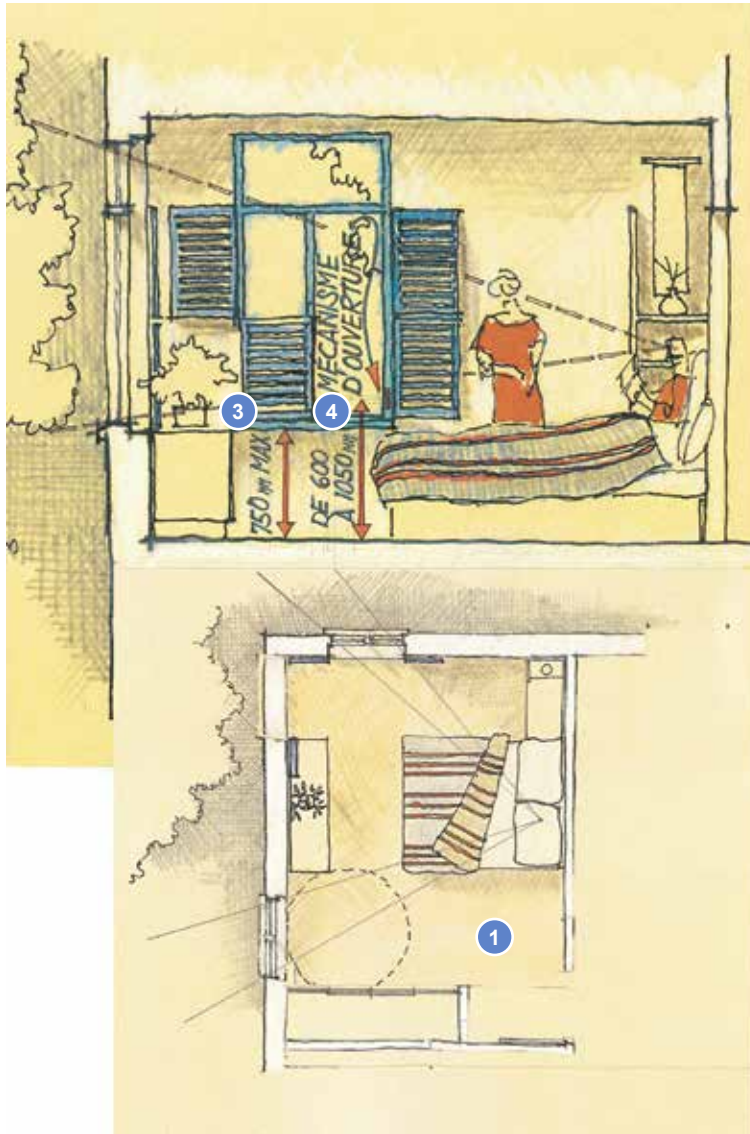
Les autres aires de circulation

- 4 un passage libre de 920 mm (36 po) autour des meubles du séjour et de la chambre

💡 Prévoyez aligner les placards d'un étage à l'autre et dégager la charpente des planchers dans les maisons à plusieurs étages, de façon à permettre l'installation d'une plate-forme élévatrice verticale.

💡 Envisagez, s'il y a lieu, l'installation d'une plate-forme oblique ou monte-escalier (voir la section 2 – Escalier et rampe d'accès, p. 12).





Les planchers

- 1 une surface stable, ferme et antidérapante
- 2 une dénivellation taillée en biseau (pente 1:2) lorsqu'il y a une différence de niveau de moins de 13 mm (1/2 po) ou une rampe si la différence de niveau est de 13 mm (1/2 po) ou plus (voir la section 2 – Escalier et rampe d'accès, p. 13)

💡 Assurez-vous que les moquettes aient une épaisseur maximale de 13 mm (1/2 po), qu'elles soient bien tendues et fixées avec des bordures appropriées. Sachez toutefois qu'elles ne sont pas recommandées pour les personnes hypersensibles ou à mobilité réduite.

Les fenêtres

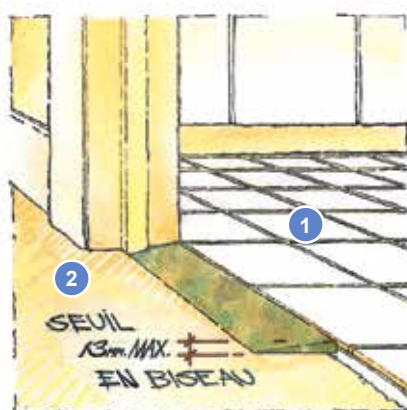
- 3 une hauteur maximale de 750 mm (30 po) du plancher pour le seuil des fenêtres
- 4 une hauteur variant entre 600 et 1 050 mm (24 et 42 po) pour le mécanisme d'ouverture et de verrouillage des battants

💡 Assurez-vous de positionner les fenêtres de la chambre de façon à ce que la personne qui se trouve dans son lit puisse voir à l'extérieur.

L'éclairage

💡 Accentuez l'éclairage de l'entrée extérieure, du vestibule et des corridors.

💡 Prévoyez des interrupteurs raccordés à des prises de courant dans toutes les pièces.



La qualité de l'air

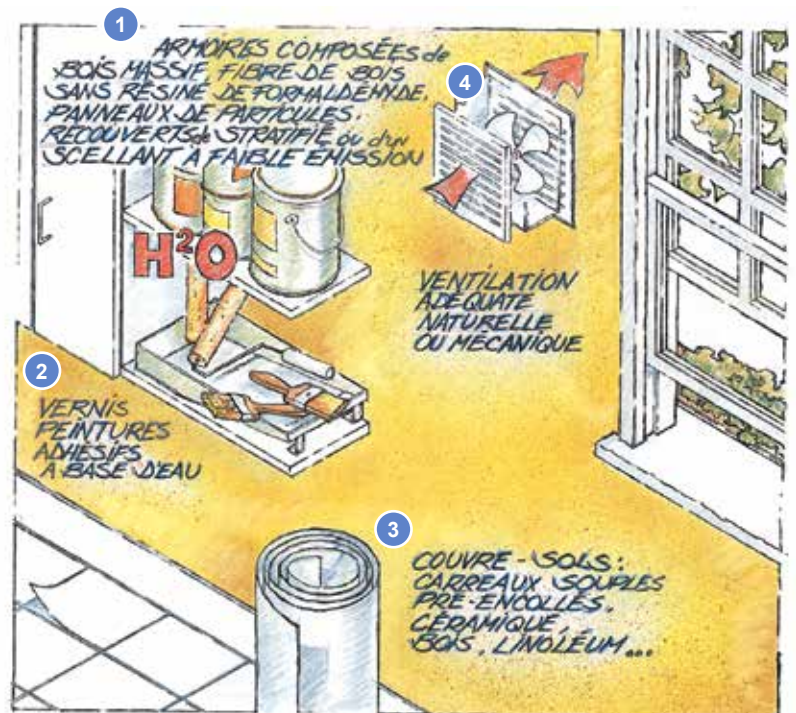
- 1 l'utilisation de produits et de matériaux à faible toxicité (émission de gaz toxiques) et ne retenant pas la poussière : papier mural non texturé, stores lavables, carpettes en fibres naturelles
- 2 une peinture à base d'eau sur les murs et les plafonds
- 3 un revêtement de sol du type feuilles ou carreaux souples préencollés ou à installer avec une colle à base d'eau, linoléum, carreaux de céramique, bois dur préfini ou fini avec un vernis à base d'eau et à faible toxicité
- 4 une ventilation suffisante (naturelle ou mécanique) de toutes les pièces du logis, sans oublier le sous-sol

💡 Vérifiez périodiquement la propreté du filtre à air du système de chauffage à air pulsé, du système de climatisation ou du ventilateur récupérateur de chaleur.

💡 Installez un aspirateur central qui évacue les substances polluantes vers l'extérieur pour maintenir une bonne qualité de l'air.

💡 Vérifiez s'il y a des surfaces mouillées ou de la moisissure sur les matériaux déjà en place avant de commencer vos travaux; si c'est le cas, cherchez-en la cause et corrigez la situation en faisant appel, au besoin, à des spécialistes.

💡 Évitez de vous exposer aux poussières des peintures à base de plomb pendant les travaux.





SECTION 2

ESCALIER ET RAMPE D'ACCÈS

La présence de dénivellations à l'extérieur et à l'intérieur du logement est souvent un obstacle à la circulation et une source d'accidents. La réfection d'un escalier ou l'installation d'une rampe d'accès doit être planifiée et exécutée avec beaucoup de soin pour que le résultat soit sécuritaire et fonctionnel.

Respecter les proportions et les dimensions des normes en vigueur, installer des mains courantes et des garde-corps, prévoir un éclairage adéquat dans les escaliers : voilà des conseils faciles à mettre en pratique qui vous permettront de vivre en sécurité dans votre logis.

- ➔ **L'escalier**
- ➔ **La rampe d'accès**
- ➔ **La main courante**
- ➔ **L'éclairage**
- ➔ **Le garde-corps**



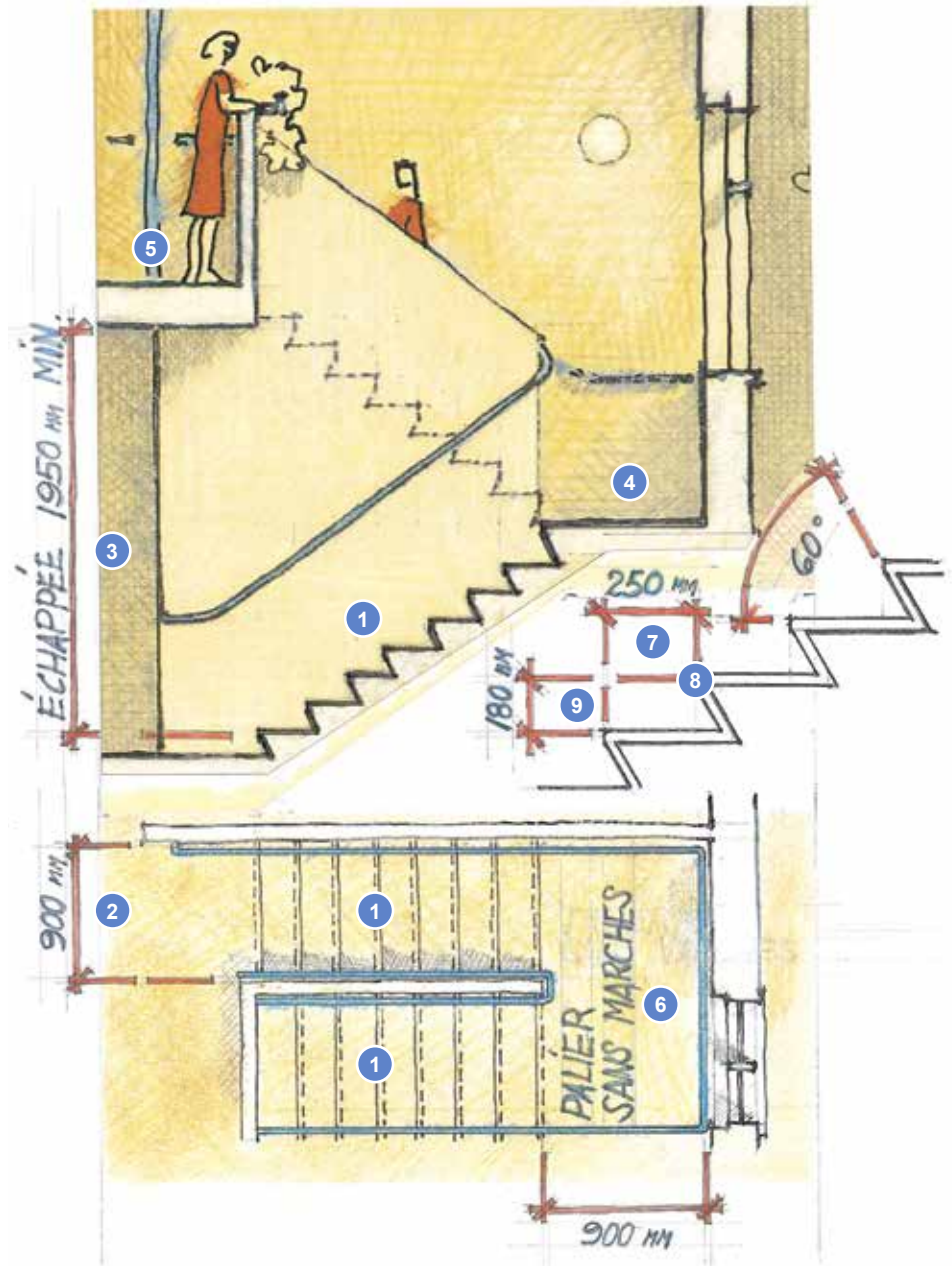
SELON VOS BESOINS, VOUS POURRIEZ PRÉVOIR POUR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

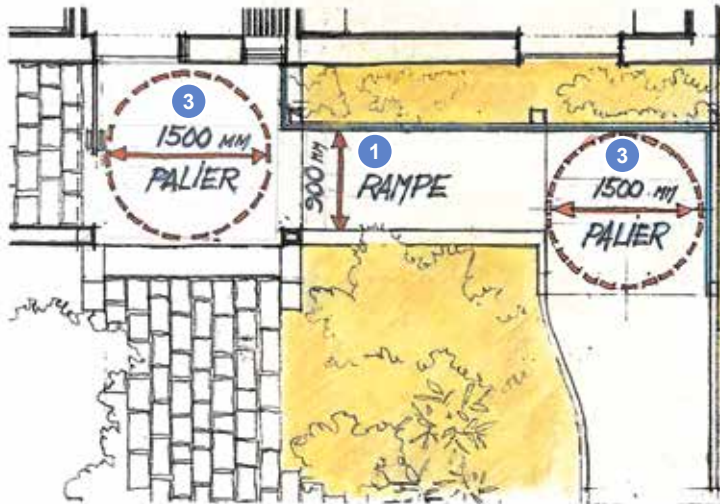
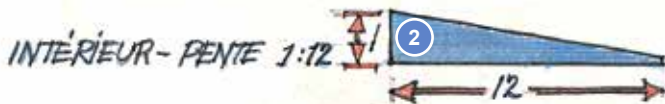
L'escalier

- 1 une volée d'escalier droite (sans marches rayonnantes ou à angle)
- 2 une largeur minimale de 900 mm (36 po)
- 3 une échappée minimale de 1 950 mm (77 po) à partir du nez de la marche ou du palier
- 4 un palier en bas de chaque volée d'escalier
- 5 un palier en haut de chaque volée si une porte ouvre du côté de l'escalier
- 6 un palier de la largeur de la marche et de 900 mm (35 po) de profondeur
- 7 des marches d'une dimension constante, préférablement d'une profondeur de 250 mm (10 po), avec une surface antidérapante
- 8 des nez de marche de 25 mm (1 po), arrondis ou taillés en biseau
- 9 des contremarches d'une dimension constante et, de préférence, d'une hauteur de 180 mm (7 po)

💡 Installez des contremarches fermées et inclinées de 60 degrés vers le nez de la marche pour éviter la saillie de ce dernier.

💡 Prévoyez le renforcement des murs de l'escalier ainsi qu'un dégagement de 1 500 mm (60 po) dans le haut et le bas de la volée si vous avez un escalier d'une seule volée droite. Vous pourrez ainsi installer, au besoin, une plate-forme oblique (monte-escalier).





La rampe d'accès

- 1 une largeur minimale de 900 mm (36 po) entre les mains courantes
- 2 une pente maximum de 1:12 pour l'intérieur
- 3 un palier de 1 500 mm x 1 500 mm (60 po x 60 po) dans le haut et le bas de la rampe, de même qu'à chaque porte ou à chaque changement de direction
- 4 une bordure haute de 100 mm (4 po) ou un garde installé à une hauteur de 100 mm (4 po), de chaque côté de la rampe ainsi qu'autour du palier

💡 Prévoyez, à tous les 9 mètres (30 pi) au moins, un palier de 1 200 mm (48 po) de profondeur, et de la largeur de la rampe lorsque celle-ci est très longue.

💡 Évitez d'excéder une pente de 1:20 pour une rampe extérieure, compte tenu du climat québécois.

💡 Dimensionnez les rampes en fonction des triporteurs et des quadriporteurs, soit en prévoyant des paliers de 2 000 mm x 2 000 mm (79 po x 79 po) dans les cas de changement de direction à 90 degrés, ou de 2 000 mm (79 po) par la largeur de la rampe dans les cas de changement de direction à 180 degrés. Ces dimensions sont fournies à titre indicatif et peuvent varier selon les caractéristiques de l'équipement et les capacités de l'utilisateur.

La main courante

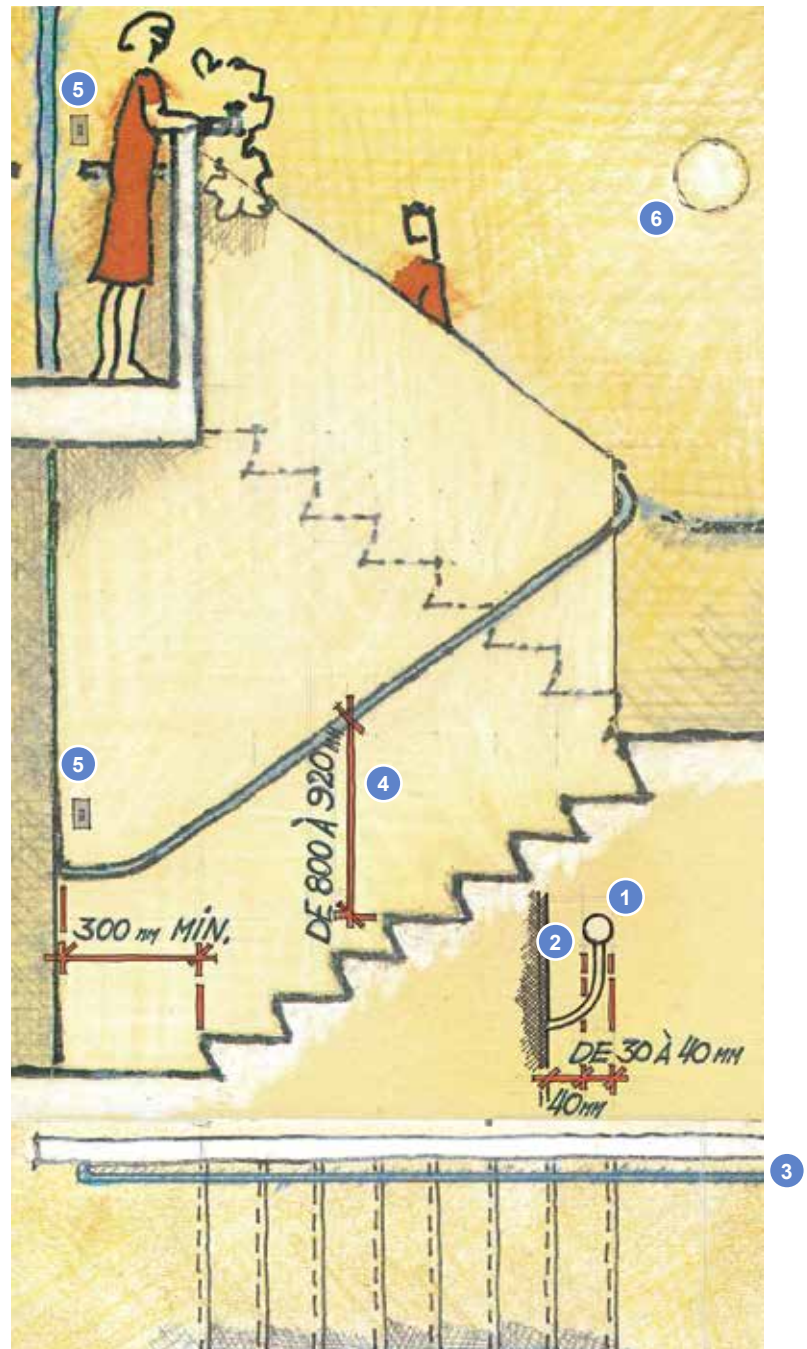
- 1 un diamètre de 30 à 40 mm (1 1/4 à 1 5/8 po) pour faciliter la prise
- 2 un dégagement de 40 mm (1 5/8 po) entre le mur et la main courante
- 3 l'installation sur au moins un côté de tout escalier ou de la rampe lorsque la dénivellation excède 150 mm (6 po)
- 4 une hauteur variant entre 800 et 920 mm (32 et 36 po) du nez des marches et entre 760 et 920 mm (30 et 36 po) de la rampe

- 💡 Prévoyez deux mains courantes lorsque la largeur de l'escalier ou de la rampe d'accès excède 1 100 mm (43 po).
- 💡 Installez deux mains courantes à 900 mm (36 po) l'une de l'autre pour toute rampe d'accès destinée aux personnes en fauteuil roulant.
- 💡 Veillez à ce qu'au moins une main courante soit continue et se prolonge de 300 mm (12 po) dans le haut et le bas de l'escalier ou de la rampe d'accès.
- 💡 Assurez-vous que l'extrémité de la main courante rejoigne un poteau, un mur ou se retourne vers le sol.

L'éclairage

- 5 des commutateurs à trois voies dans le haut et le bas des escaliers
- 6 un bon éclairage dans les escaliers et à proximité des rampes d'accès

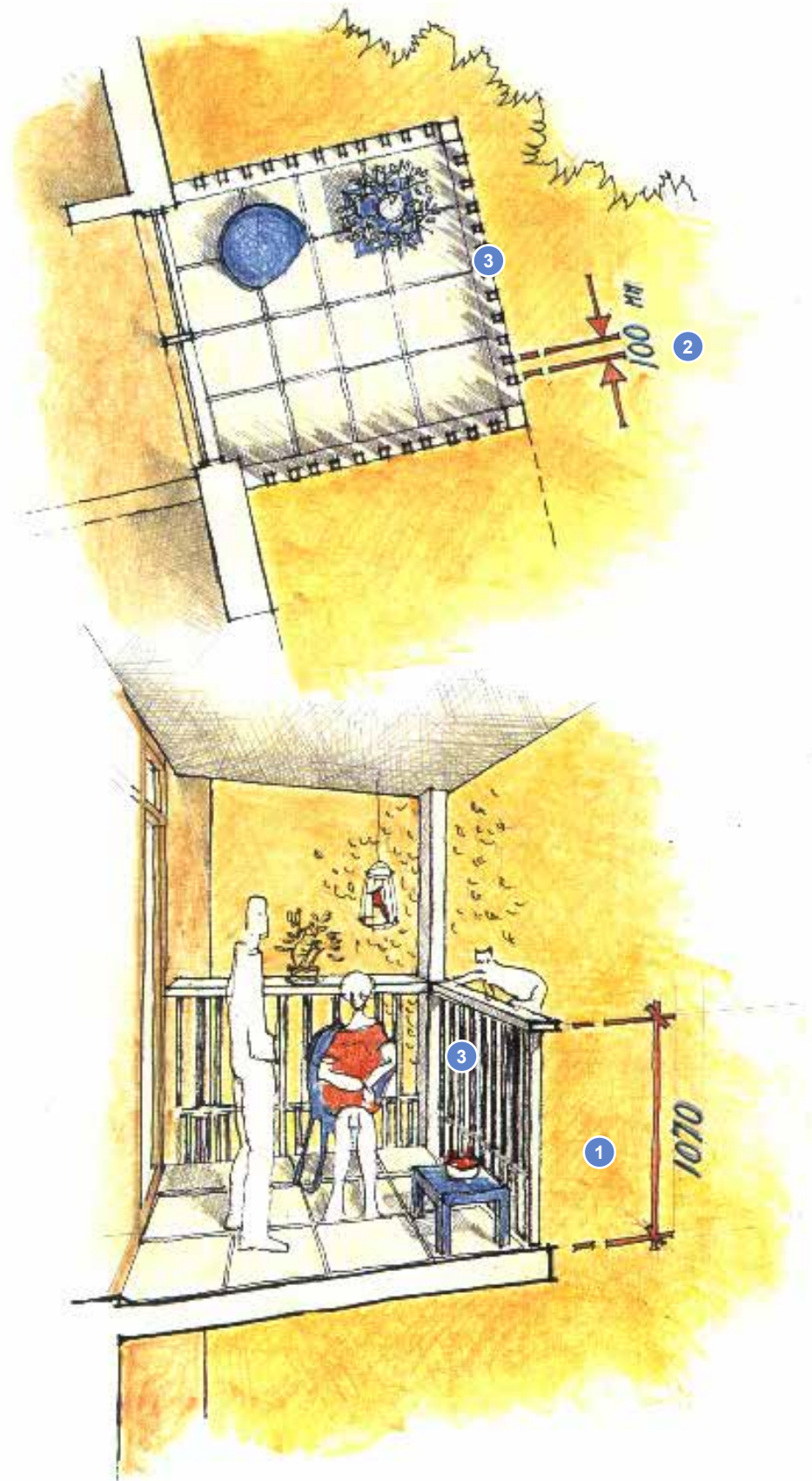
- 💡 Utilisez des couleurs contrastantes pour les marches et les contremarches des escaliers.





Le garde-corps

- 1 un garde-corps (garde-fou) pour toute dénivellation supérieure à 600 mm (24 po), d'une hauteur de :
 - 920 mm (36 po) autour des patios, perrons, volées d'escalier et rampes d'accès dont la dénivellation est égale ou inférieure à 1 800 mm (72 po)
 - 1 070 mm (42 po) autour des balcons, paliers d'escalier et rampes d'accès dont la dénivellation est supérieure à 1 800 mm (72 po)
- 2 les parties ajourées doivent rendre le passage d'une sphère de 100 mm (4 po) de diamètre impossible
- 3 la conception doit rendre toute escalade impossible



SECTION 3

SALLE DE BAIN

Si vous avez l'intention de rénover votre salle de bain, vous souhaitez sans doute obtenir certaines indications pratiques se rapportant à l'emplacement de la toilette, de la baignoire, de la douche, du comptoir et des autres accessoires.

- ➔ **La dimension et la localisation de la pièce**
- ➔ **Les planchers**
- ➔ **La porte**
- ➔ **La toilette**
- ➔ **Le lavabo et le comptoir**
- ➔ **L'armoire de rangement et la pharmacie**
- ➔ **La robinetterie**
- ➔ **La douche et la baignoire**
- ➔ **Les barres d'appui**
- ➔ **La qualité de l'air**



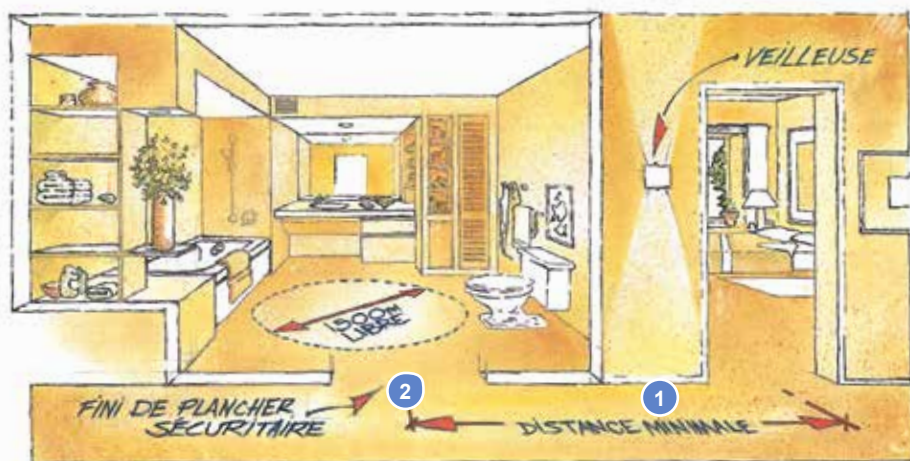


SELON VOS BESOINS, EXAMINEZ LES POINTS SUIVANTS AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX :

La dimension et la localisation de la pièce

- 1 le trajet de la chambre à la salle de bain doit être le plus court possible, sans marches ou autres obstacles, éclairé (prévoir une veilleuse pour la nuit), avec une finition de plancher sécuritaire

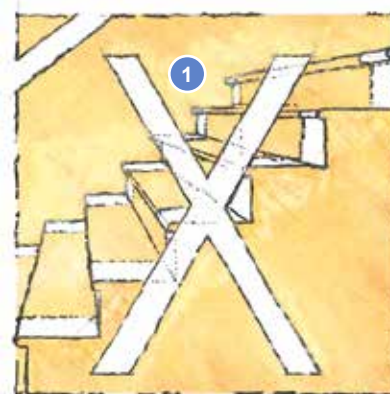
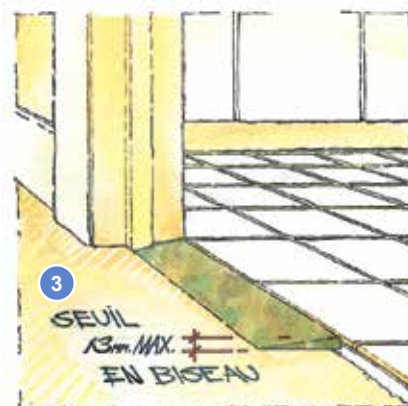
💡 Prévoyez une aire de 1 500 mm (60 po) de diamètre pour permettre le pivotement d'un fauteuil roulant.



Les planchers

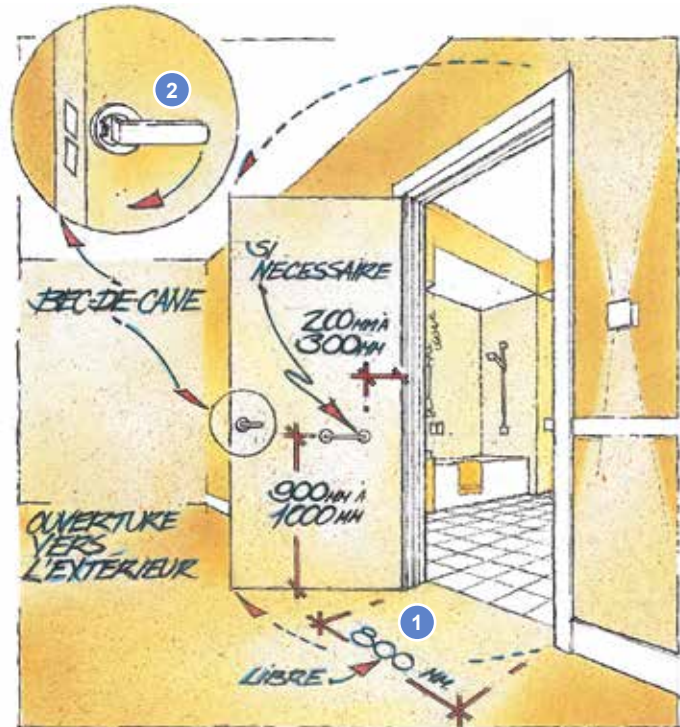
- 2 un fini antidérapant
- 3 un seuil d'une hauteur maximale de 13 mm (1/2 po), taillé en biseau (pente 1:2)

💡 Choisissez de préférence un seuil de couleur contrastante.



La porte

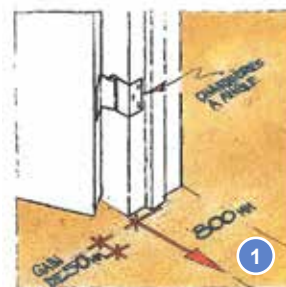
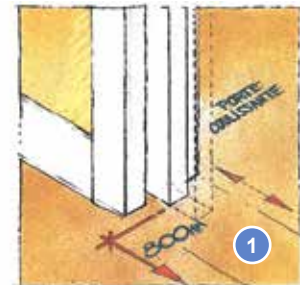
- 1 une porte d'une largeur minimale de 850 mm (34 po) ou de 800 mm (32 po) lorsqu'elle est munie de charnières à angle, de façon à avoir une ouverture libre de 800 mm (32 po)
- 2 une porte qui se déverrouille de l'intérieur et une poignée à levier (bec-de-cane) facile à manœuvrer



💡 Installez les loquets à une hauteur variant entre 900 et 1 000 mm (36 et 40 po) du sol.

💡 Utilisez de préférence une porte qui pivote vers l'extérieur de la pièce; ajoutez au besoin, du côté intérieur, une poignée située entre 200 et 300 mm (8 et 12 po) des charnières et à une hauteur de 900 à 1 000 mm (36 à 40 po) du sol.

💡 Envisagez, s'il y a lieu, une porte coulissante.

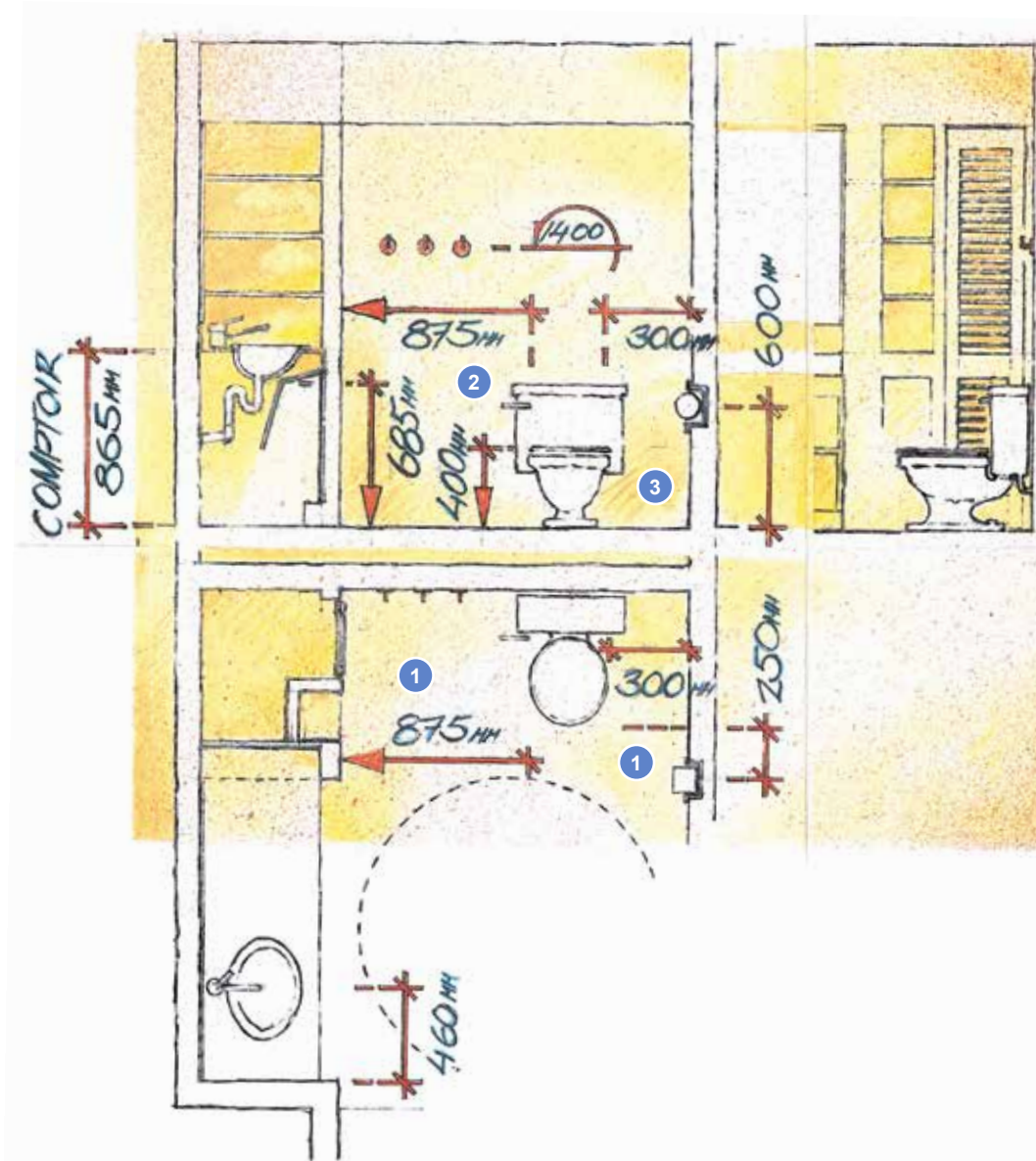




La toilette

- 1 une distance de 300 mm (12 po) entre la toilette et le mur latéral; un dégagement de 875 mm (34 po) de l'autre côté sera nécessaire pour une personne en fauteuil roulant
- 2 une chasse d'eau à action manuelle facilement accessible
- 3 un distributeur de papier hygiénique à 600 mm (24 po) du plancher, à 150 mm (6 po) au-dessus de l'abattant et à 250 mm (10 po) en avant de celui-ci

💡 Prévoyez un siège de toilette d'une hauteur de 400 mm (16 po) du plancher pour une personne à mobilité réduite, au lieu de la hauteur habituelle de 350 mm (14 po).



Le lavabo et le comptoir

- 1 le centre du lavabo à une distance minimale de 460 mm (18 po) d'un mur latéral
- 2 le dessus du lavabo et du comptoir à une hauteur de 865 mm (34 po) du plancher, au lieu de la hauteur habituelle de 813 mm (32 po)
- 3 un dégagement sous le lavabo de 760 mm (30 po) de largeur, de 685 mm (27 po) de hauteur et d'au moins 485 mm (19 po) de profondeur (module amovible)
- 4 un miroir à 1 000 mm (39 po) du plancher

💡 Éliminez les risques de brûlures sous le lavabo en isolant les tuyaux ou en construisant une enceinte, tout en respectant les dégagements nécessaires.

L'armoire de rangement et la pharmacie

- 5 une armoire de rangement facilement accessible

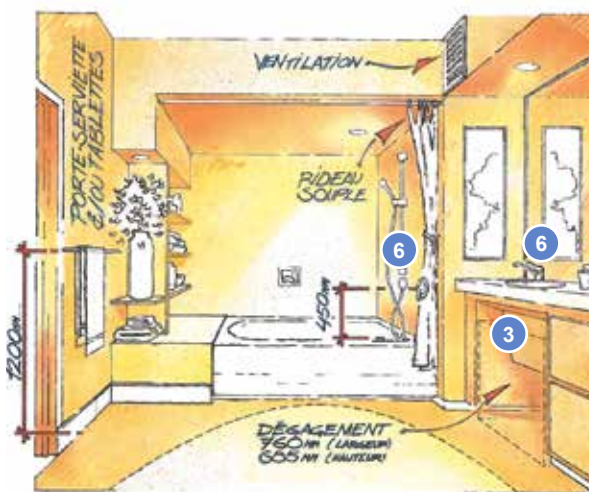
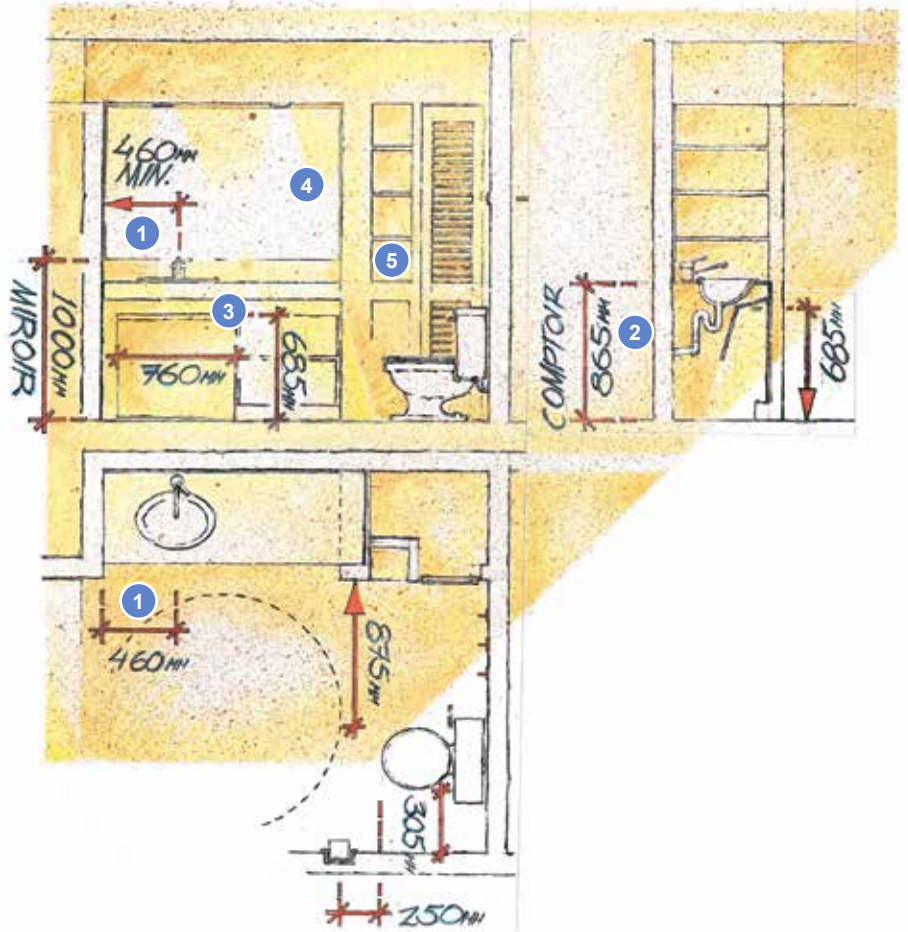
💡 Installez la pharmacie à une hauteur maximale de 1 000 mm (39 po) du plancher pour les personnes en position assise (assurez-vous de ranger les produits dangereux hors d'atteinte des enfants).

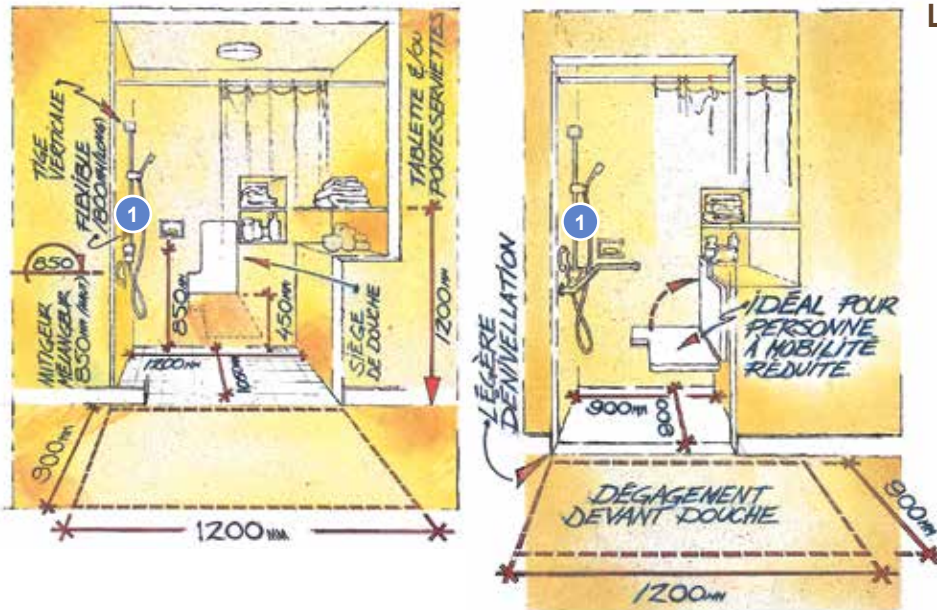
La robinetterie

- 6 des robinets à levier pour le lavabo, la douche et la baignoire

💡 Éliminez les risques de brûlures en installant un mitigeur (robinet mélangeur à une seule manette pour régler le débit et la température) à pression équilibrée ou à réglage thermostatique.

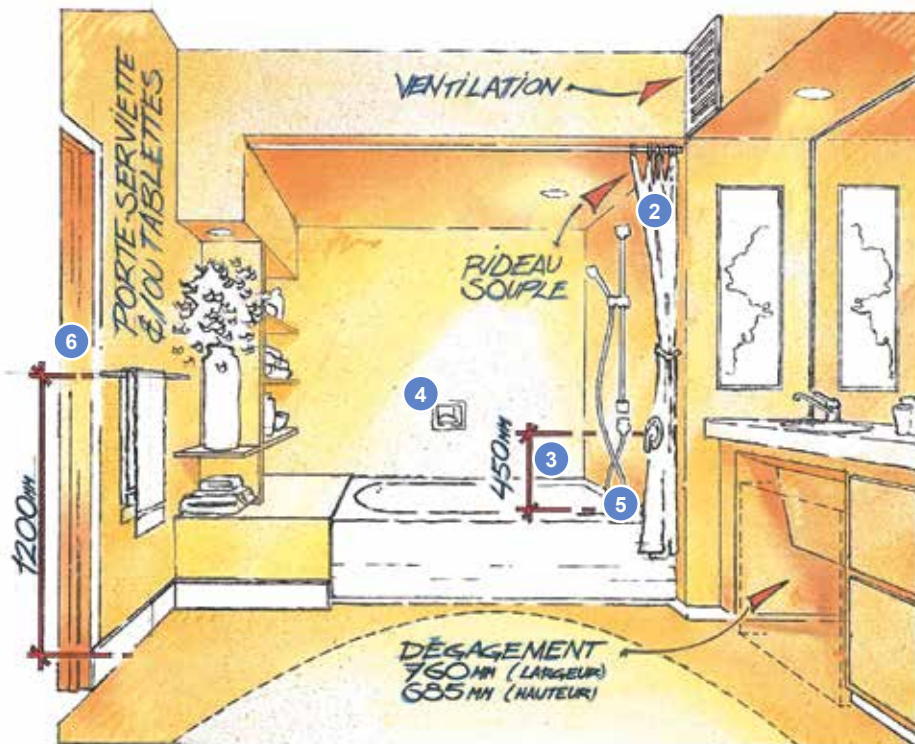
💡 Sachez qu'il existe aussi des dispositifs antibrûlures adaptables aux robinets existants.



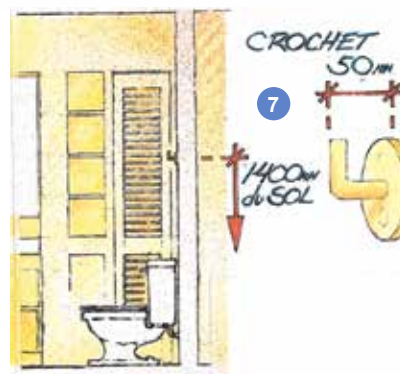


La douche et la baignoire

- 1 une pomme de douche munie d'un tuyau flexible de 1 800 mm (72 po) de longueur
- 2 un rideau souple plutôt que des panneaux de fermeture de baignoire et de douche qui rendent l'accès difficile
- 3 une robinetterie placée à l'avant à une hauteur maximale de 450 mm (18 po) du bord de la baignoire ou de 850 mm (± 33 po) du plancher
- 4 un porte-savon encastré, de préférence sans poignée, facilement accessible
- 5 un mécanisme facile d'accès pour actionner le bouchon d'évacuation de la baignoire
- 6 un porte-serviettes et des tablettes à 1 200 mm (48 po) de hauteur
- 7 des crochets installés à 1 400 mm (55 po) du plancher, n'excédant pas 50 mm (2 po) de projection



- 💡 Installez une pomme de douche coulissante sur une tige verticale afin de permettre un ajustement facile pour une personne en position assise.
- 💡 Prévoyez l'installation d'un siège de douche à 450 mm (18 po) de hauteur pour une personne à mobilité réduite.
- 💡 Laissez un espace libre de 900 mm x 900 mm (36 po x 36 po) dans une douche fermée, et un espace d'accès, sans seuil, de 900 mm x 1 200 mm (36 po x 48 po) parallèlement à celle-ci.
- 💡 Laissez un espace libre de 1 050 mm x 1 200 mm (42 po x 48 po) dans la douche fermée si une personne a besoin d'assistance et le même espace d'accès, sans seuil, de 900 mm x 1 200 mm (36 po x 48 po) parallèlement à celle-ci.
- 💡 Installez une tablette à portée de la main pour les articles de toilette.
- 💡 Rangez tous les accessoires à une hauteur variant entre 400 mm (16 po) et 1 200 mm (48 po) du plancher afin qu'ils soient accessibles.



Les barres d'appui

- 1 des fonds de clouage (renforts) au mur latéral près de la toilette, au mur derrière celle-ci de même qu'aux murs entourant la baignoire et la douche en vue de l'installation éventuelle de barres d'appui

Fixez la barre d'appui sur une planche de bois elle-même fixée aux montants muraux en l'absence de renforts dans le mur.

Installez des barres d'appui d'un diamètre de 30 à 40 mm (1 1/4 à 1 5/8 po) pour faciliter la prise, à environ 35 à 45 mm (1 1/2 à 1 3/4 po) du mur et capables de résister à une charge de 1,3 kN (300 lb) latéralement et verticalement.

Déterminez la position des barres d'appui en fonction du confort et de la sécurité de l'utilisateur : n'hésitez pas à prendre conseil auprès d'un ergothérapeute.

La qualité de l'air

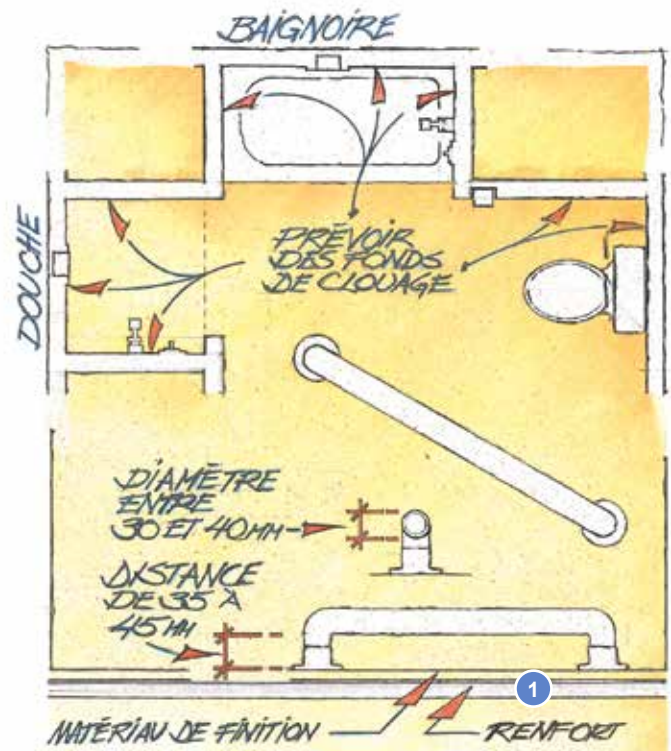
Utilisez une peinture à base d'eau sur les murs et les plafonds.

Choisissez des feuilles ou des carreaux souples préencollés ou à installer avec une colle à base d'eau, du linoléum ou des carreaux de céramique comme revêtement de sol.

Installez des armoires en bois massif, en fibre de bois sans résine de formaldéhyde ou en panneaux de particules recouverts de stratifié ou d'un scellant à faible émission.

Prévoyez un ventilateur qui évacue l'air et l'humidité à l'extérieur de la maison.

Vérifiez s'il y a des surfaces mouillées ou de la moisissure sur les matériaux déjà en place avant de commencer vos travaux; si c'est le cas, cherchez-en la cause et corrigez la situation en faisant appel, au besoin, à des spécialistes.





SECTION 4

CUISINE, SALLE DE LAVAGE ET ESPACE DE RANGEMENT

La rénovation de la cuisine, de la salle de lavage et des espaces de rangement nécessite une planification toute particulière.

Travailler aisément aux comptoirs, faire la cuisine et le lavage dans des espaces adaptés à vos besoins, atteindre sans difficulté les articles rangés dans les armoires, les garde-robes et les placards, voilà autant de gestes quotidiens qui peuvent être facilités par des aménagements bien pensés.

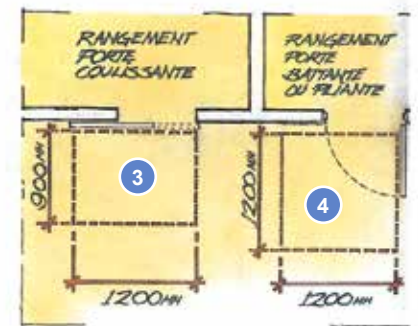
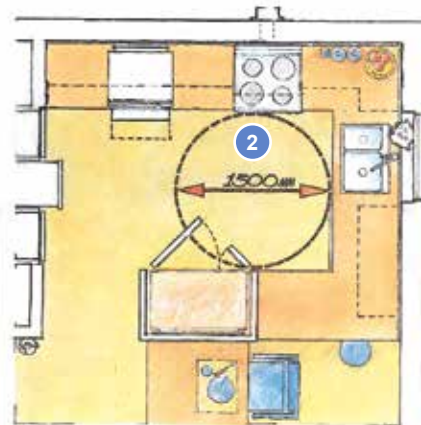
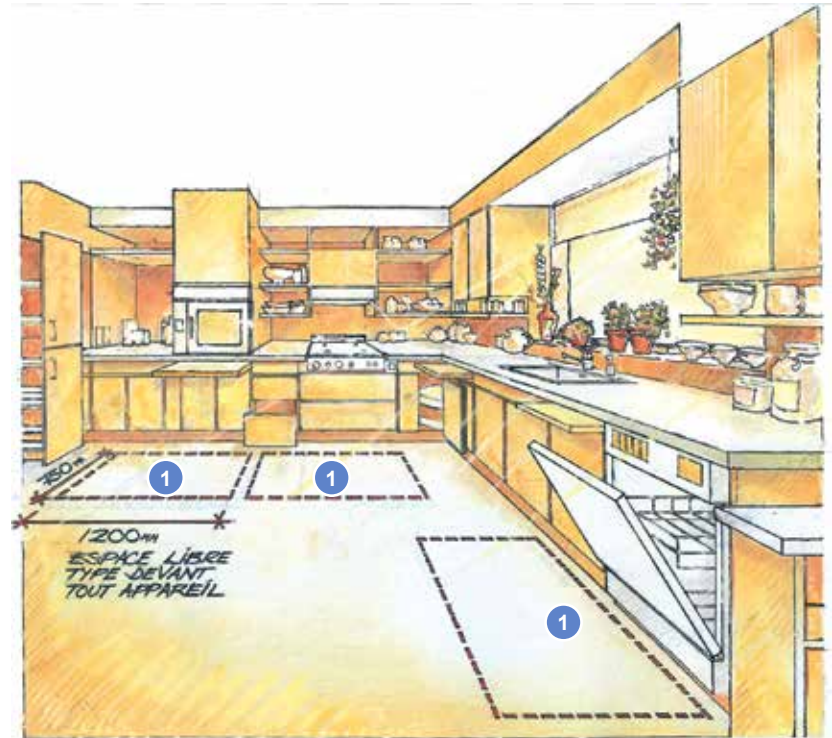
- ➔ **Les dégagements**
- ➔ **Les armoires et les tablettes**
- ➔ **Le comptoir**
- ➔ **La cuisinière et la table de cuisson**
- ➔ **L'évier**
- ➔ **Les autres équipements domestiques**
- ➔ **Les tablettes et les tringles des espaces de rangement**
- ➔ **L'éclairage**
- ➔ **La qualité de l'air**



SELON VOS BESOINS, VOUS POURRIEZ PRÉVOIR DANS VOS PLANS DE RÉNOVATION :

Les dégagements

- 1 un espace libre de 750 mm x 1 200 mm (30 po x 48 po) devant tout appareil, comptoir, armoire, garde-robe, laveuse, sècheuse, etc.
- 2 un espace libre de 1 500 mm (60 po) dans un aménagement de cuisine en « U » ou en parallèle
- 3 un espace libre de 900 mm x 1 200 mm (35 po x 48 po) devant les locaux de rangement ayant une porte coulissante
- 4 un espace libre de 1 200 mm x 1 200 mm (48 po x 48 po) devant les autres locaux qui ont une porte battante ou pliante





Les armoires et les tablettes

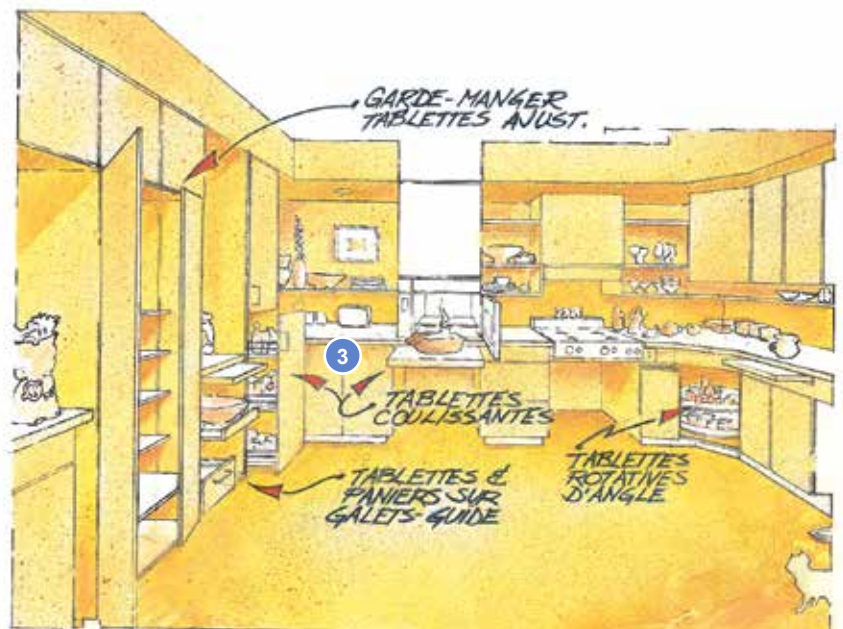
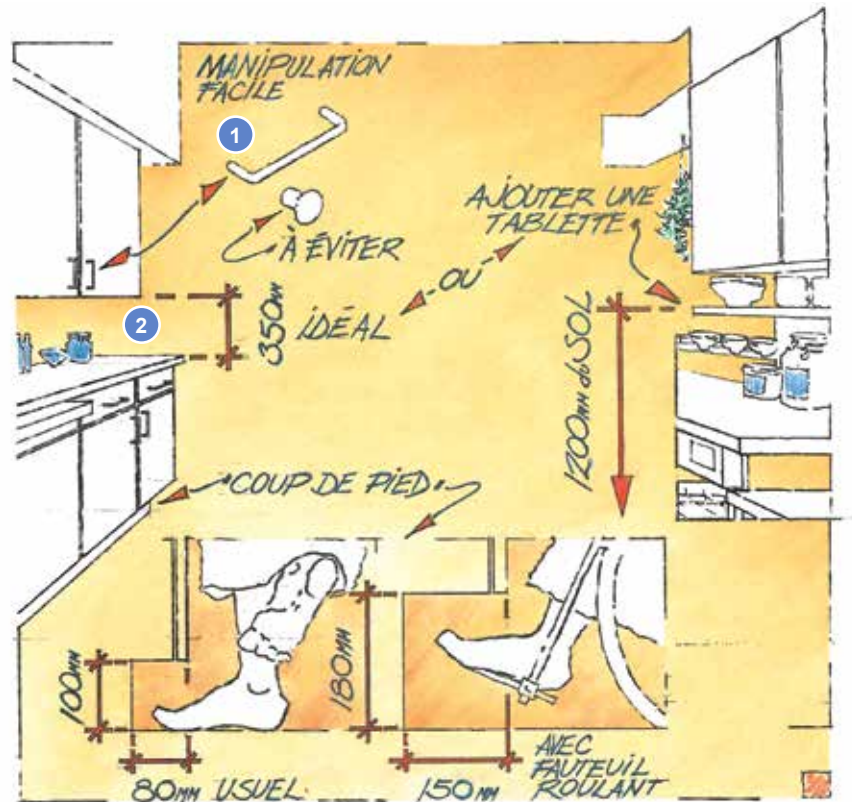
- 1 des poignées faciles à manœuvrer
- 2 des armoires installées à 350 mm (14 po) au-dessus du comptoir, au lieu de la hauteur habituelle de 450 mm (18 po)
- 3 des tablettes coulissantes sous le comptoir et le four encastré

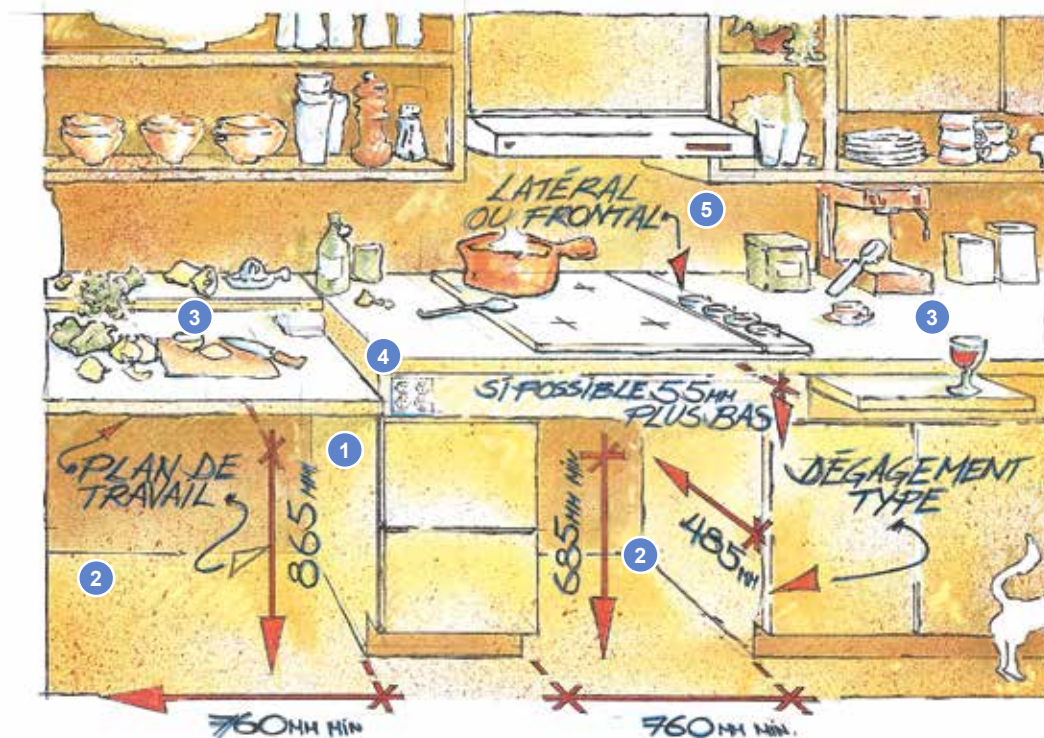
💡 Ajoutez une tablette entre le comptoir et les armoires à 1 200 mm (48 po) du plancher si vos armoires sont déjà installées à 450 mm (18 po) du comptoir.

💡 Assurez-vous que les personnes en fauteuil roulant disposent d'un coup-de-pied sous les armoires de 150 mm (6 po) de profondeur et de 180 mm (7 po) de hauteur, au lieu des dimensions habituelles qui sont de 80 mm (3 1/4 po) de profondeur et de 100 mm (4 po) de hauteur.

💡 Aménagez un garde-manger distinct des armoires de cuisine comportant des tablettes de hauteur ajustable.

💡 Installez des tablettes et des paniers sur galets-guide ou sur roulettes de même que des tablettes rotatives circulaires pour faciliter l'accès aux armoires de coin.





Le comptoir

- 1 un comptoir abaissé, en tout ou en partie, à une hauteur de 865 mm (34 po), au lieu de la hauteur habituelle de 920 mm (36 po); il existe des lave-vaisselle pouvant s'encaster dans un comptoir de cette hauteur
- 2 un dégagement sous le comptoir de 760 mm (30 po) de largeur, de 685 mm (27 po) de hauteur et d'au moins 485 mm (19 po) de profondeur (module amovible)
- 3 un comptoir reliant en continu l'évier, la cuisinière et le réfrigérateur permettant de déplacer les objets aisément et de façon sécuritaire
- 4 l'ajout de prises de courant au-dessus des comptoirs à une hauteur de 1 050 mm (42 po) du plancher

💡 Installez des prises de courant et des interrupteurs sur le devant des plans de travail ou sur une cloison latérale pour faciliter leur accessibilité (prévoyez des dispositifs de sécurité pour qu'ils soient hors d'atteinte des jeunes enfants).

La cuisinière et la table de cuisson

- 5 des boutons de commande placés sur le côté ou à l'avant de la cuisinière et de la table de cuisson (assurez-vous qu'ils soient munis d'un dispositif de sécurité)
- 💡 Envisagez la possibilité d'encaster la table de cuisson dans un comptoir de 865 mm (34 po) de hauteur, au lieu de la hauteur habituelle de 920 mm (36 po), et de l'aménager près du plan de travail; prévoyez, au besoin, un dégagement sous le plan de travail et sous la table de cuisson (voir le point 2, dans la section Le comptoir).
- 💡 Choisissez de préférence une hotte de cuisine munie de boutons de commande facilement accessibles.



L'évier

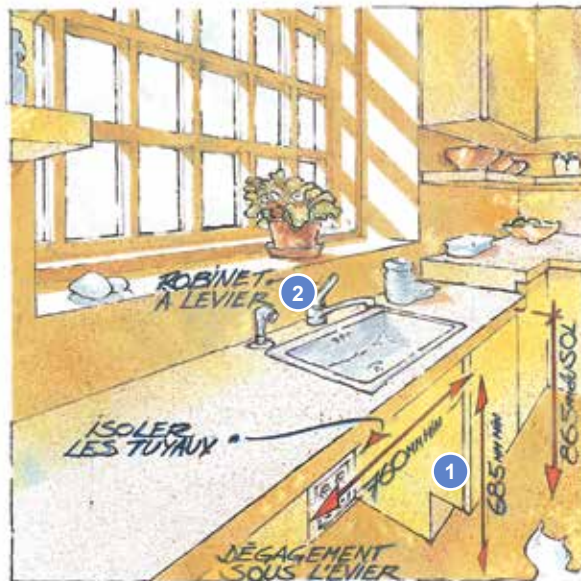
- 1 le comptoir de l'évier abaissé à une hauteur de 865 mm (34 po), au lieu de la hauteur habituelle de 920 mm (36 po), et dessous, au besoin, un dégagement de 760 mm (30 po) de largeur, de 685 mm (27 po) de hauteur et d'au moins 485 mm (19 po) de profondeur (module amovible)
- 2 des robinets à levier

Éliminez les risques de brûlures en installant un mitigeur (robinet mélangeur à une seule manette pour régler le débit et la température) à pression équilibrée ou à réglage thermostatique.

Sachez qu'il existe des dispositifs antibrûlures adaptables aux robinets existants.

Installez un robinet muni d'un bec amovible, ou un lave-légumes, afin d'exécuter plus facilement diverses tâches, par exemple mettre de l'eau dans un chaudron sans avoir à le placer au fond de l'évier, puis à le soulever une fois plein.

Éliminez les risques de brûlures sous l'évier en isolant les tuyaux ou en construisant une enceinte, tout en respectant les dégagements nécessaires.



Les autres équipements domestiques

- 1 des interrupteurs, des thermostats et des interphones placés entre 1 050 et 1 200 mm (42 et 48 po) de hauteur
- 2 des prises de courant posées à une hauteur de 530 mm (21 po) ou plus du plancher
- 3 un accès facile au panneau de distribution électrique, lequel doit être installé à une hauteur de 1 200 mm (48 po)
- 4 un réfrigérateur dont 50 % de la section congélateur est accessible à moins de 1 350 mm (53 po) du plancher



Installez un extincteur près de la porte de la cuisine. Pour une personne en fauteuil roulant, la poignée devrait se situer à une hauteur variant entre 900 et 1 050 mm (36 et 42 po).

Assurez-vous que tous les équipements domestiques puissent être actionnés d'une seule main, sans force excessive.



Les tablettes et les tringles des espaces de rangement

- 1 des barres à cintres ajustables à 1 200 et à 1 500 mm (48 et 60 po) de hauteur

Installez des tablettes ajustables et coulissantes à une hauteur variant entre 400 et 1 200 mm (16 et 48 po) du plancher pour faciliter leur utilisation par les personnes à mobilité réduite.

Ajoutez, au besoin, des tablettes ou des rangements près des appareils de lessive.

L'éclairage

Installez un éclairage adéquat au-dessus des surfaces de travail et dans les espaces de rangement.

Prévoyez des interrupteurs raccordés à des prises de courant dans toutes les pièces.

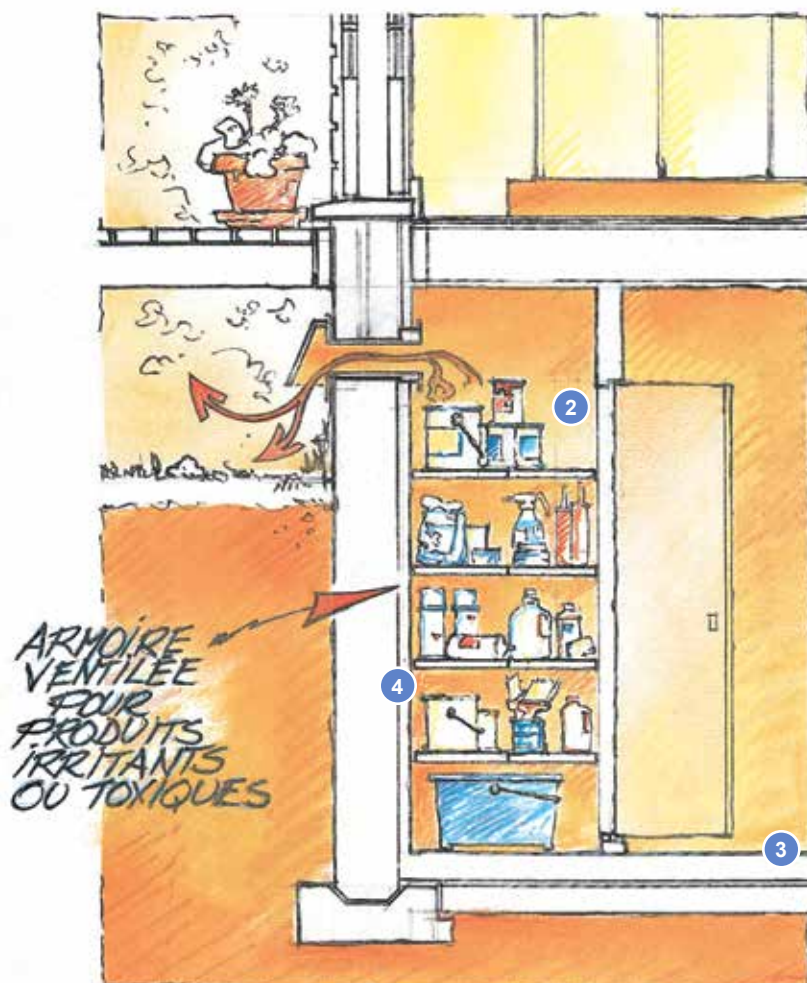
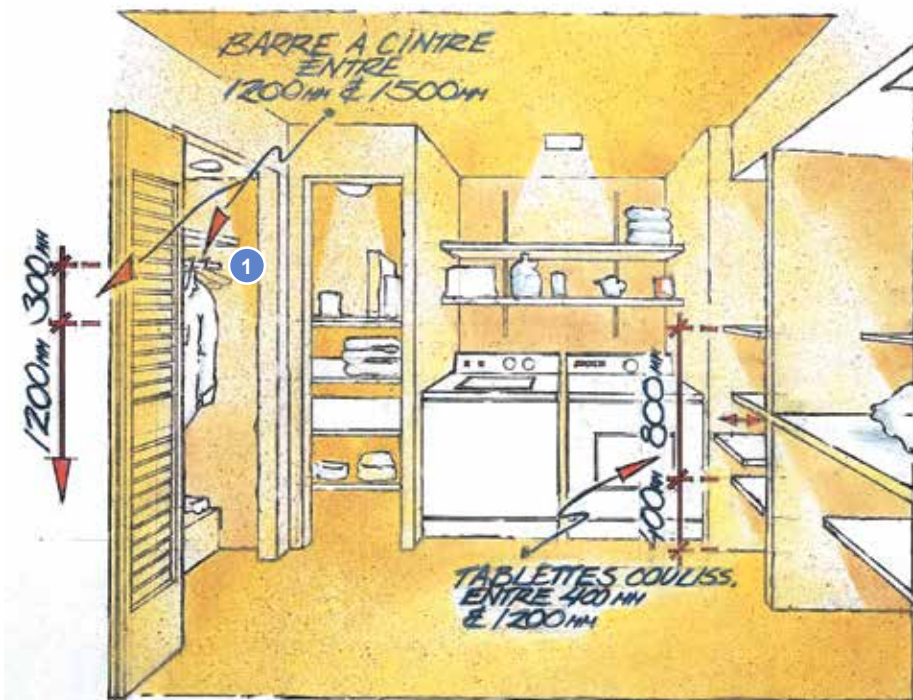
La qualité de l'air

- 2 une peinture à base d'eau sur les murs et les plafonds
- 3 un revêtement de sol du type feuilles ou carreaux souples préencollés ou à installer avec une colle à base d'eau, linoléum, carreaux de céramique, bois dur préfini ou fini avec un vernis à base d'eau et à faible émission
- 4 des armoires en bois massif, en fibre de bois sans résine de formaldéhyde ou en panneaux de particules recouverts de stratifié ou d'un scellant à faible émission

Installez un ventilateur qui évacue l'air et l'humidité à l'extérieur de la maison.

Prévoyez, pour les personnes hypersensibles, une armoire avec une ventilation vers l'extérieur pour y mettre les produits d'entretien ménager et les autres produits polluants.

Vérifiez s'il y a des surfaces mouillées ou de la moisissure sur les matériaux déjà en place avant de commencer vos travaux; si c'est le cas, cherchez-en la cause et corrigez la situation en faisant appel, au besoin, à des spécialistes.





...ET CÔTÉ DOMOTIQUE

La domotique, en quelques mots, c'est l'électronique, l'informatique et les télécommunications appliquées à l'habitation afin d'assurer le confort (chauffage, éclairage), la sécurité et les communications à domicile de façon automatisée.

Des solutions s'offrent à vous :

- ➔ un interphone et un téléphone mains libres
- ➔ une commande universelle pour le contrôle du plus grand nombre d'appareils et d'accessoires
- ➔ le contrôle programmé du chauffage, de l'éclairage, des rideaux ou des stores
- ➔ un détecteur de mouvement pour le déclenchement automatique de l'éclairage
- ➔ des détecteurs d'effraction et de mouvement reliés à la télé-alarme
- ➔ des détecteurs de chaleur et des détecteurs de fumée reliés au contrôleur central
- ➔ des alarmes et des témoins visuels
- ➔ l'ouverture et la fermeture automatique de la porte d'entrée (portier électronique)
- ➔ l'ouverture et la fermeture des fenêtres : motorisées, télécommandées, programmées ou reliées à un système de détection d'humidité
- ➔ une cordelette d'urgence facilement accessible et reliée à un système de surveillance médicale
- ➔ un détecteur d'humidité sous l'évier
- ➔ une minuterie de sécurité qui éteint automatiquement les éléments de la cuisinière après un délai programmé
- ➔ la hotte de ventilation équipée d'un extincteur automatique



BIBLIOGRAPHIE

Association canadienne de normalisation. *Accessibilité des bâtiments et autres installations : règles de conception*, Norme nationale du Canada CAN/CSA – B651 – M90.

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES (ACFAS). *Interface, La revue de la recherche, Spécial vieillissement*, vol. 17, no 3, mai-juin 1996.

Barrier Free Environments inc. *The Accessible Housing Design File*, New York, Van Nostrand Reinhold, 1991, 213 p.

BOSTROM, James A., Mace, Ronald L. et Long, Maria. *Adaptable Housing, A Technical Manual for Implementing Adaptable Dwelling Unit Specifications*, Washington D.C., U.S. Department of Housing and Urban Development, 1987, 83 p.

COMMISSION CANADIENNE DES CODES DU BÂTIMENT ET DE PRÉVENTION DES INCENDIES et CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA. *Code national du bâtiment* – Canada 1995.

DEHAN, Philippe. *L'habitat des personnes âgées, du logement adapté aux établissements spécialisés*, Paris, Le Moniteur, Collection Techniques de conception, 1997, 324 p.

GIRARDIN, Pierre. *La domotique*, élaborée à l'initiative et sous la supervision de la Société d'habitation du Québec, Les Publications du Québec, 1994, 100 p.

MARTEL, Sylvie et De Sart, Marthe. *Accès cible*, Montréal, Éditions Saint-Martin, Collection « Ce qu'il faut savoir », 1988, 194 p.

RICHARD, Pierre. *Guide normatif d'accessibilité universelle*, Laval, Ville de Laval, 1993, 102 p.

SANTÉ CANADA. *Chez soi en toute sécurité, Guide de sécurité domestique à l'intention des personnes âgées*, 1997, 47 p.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT. *Maisons saines, Une solution écologique, À vos plans* – LNH/NHA 6727.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT. *Feuilles documentaires (9) sur la maison saine* – PF 0219 à 0227.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT. *Logements pour les personnes handicapées*, LNH 5468, 1996, 62 p.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT. *Maintenir l'autonomie des aînés par l'adaptation des logements, Guide d'évaluation pour les aînés* – LNH 6733

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT. *Éléments de conception Bâti-Flex* – PF 0231, Collection Bâti-Flex : Des logements adaptables en fonction des besoins, 1996, 15 p.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT. *Solutions applicables à la conception de logements accessibles et adaptables* – PF 0185, Collection Bâti-Flex : Des logements adaptables en fonction des besoins, 1996, 150 p.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT et SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC. *Les habitations pour personnes âgées en perte d'autonomie – Échange d'expériences*, Compte-rendu du colloque tenu à Montréal le 25 novembre 1991, Québec, 1992, 95 p.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE LA TECHNOLOGIE (Québec) et SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC. *La domotique pour le maintien à domicile, Projet pilote de logement adapté intégrant la domotique*, 1993, 12 p.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC. *Rénover pour mieux vivre aujourd'hui et demain*, 1998.





BÂTISSONS
ENSEMBLE
DU MIEUX-VIVRE
www.habitation.gouv.qc.ca